

paiement immédiat d'une forte indemnité de guerre, le stock des billets de banque soit accru dans des proportions telles qu'un versement de 100 ou de 200 milliards de francs soit possible dans un très court délai.

Au surplus, des objections importantes font ressortir l'impossibilité du paiement immédiat d'une forte indemnité. Le Professeur Jastrow, de l'Université de Berlin, qui a envisagé un prélèvement extraordinaire sur le capital pour amortir une grande partie de la dette de guerre de l'Allemagne, a très justement observé que beaucoup de biens sont de telle nature que le quart des fortunes privées ne pourrait être versé immédiatement à l'État, sans causer les dommages les plus graves et les plus sensibles tant à l'économie privée qu'à l'économie nationale (1). Nous pouvons ajouter qu'une telle exigence de la part des Alliés rendrait possible, voire même certain, l'effondrement financier de l'Allemagne et que cet effondrement aurait des répercussions incalculables dans la vie de toutes les nations.

Supposons, par exemple, une propriété agricole exploitée par une famille depuis plusieurs générations. Sans doute, il n'est pas certain que cette propriété ne puisse pas être fractionnée : une terre noble peut être partagée en biens de paysans, un gros bien de paysan peut être lui-même transformé en petites exploitations. Mais la question est de savoir si, pour ainsi dire sur une injonction des gouvernements de l'Entente, le propriétaire peut vendre le quart ou la moitié de la propriété en question. Évidemment, cela dépend des circonstances. En tous cas, on peut dire, avec le Professeur Jastrow, que si l'aliénation des propriétés agricoles avait lieu en même temps dans toutes les communes, la valeur des terrains offerts sur le marché baisserait dans une proportion considérable ainsi que la valeur des terrains conservés par leurs propriétaires, et qu'une partie importante de l'Allemagne serait exposée à un profond ébranlement. Il serait d'ailleurs impossible d'aliéner ces biens, car

) JASTROW, *op. cit.*, p. 8.